Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20260727-D_2026_07_43-AI
Date de télétransmission : 27/07/2026
Date de réception préfecture : 27/07/2026

D_2026_07_43

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 23 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

Nombre de conseillers	
Effectif légal	15
en exercice	15
Présents	13
Votants	14
Pour :	13
Contre :	01
Abstention :	00

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Jean-Robert BATAILLE, Mathis BLANC, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS,

MMES : Karine BLANC, Elisabeth BONNAND, Sylvie BOLLARD, Catherine COQUARD, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD

Excusées : Lydie ROLLIN (procuration donnée à Karine BLANC), Charles STÖHR

Le quorum est atteint.

M. Mathis BLANC a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 16 juillet 2026

Objet : Affichage des procès-verbaux du Conseil Municipal sur les supports communaux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que certains élus ont souhaité que les procès-verbaux des séances du conseil municipal soient affichés sur les panneaux d'information communaux situés dans les différents hameaux de la commune.
Il est rappelé que la réglementation en vigueur n'impose pas l'affichage des procès-verbaux des conseils municipaux. Toutefois, le conseil municipal est libre de décider s'il souhaite la mise en place de cet affichage à titre d'information complémentaire à destination de la population.

Considérant que l'information doit être visible par le plus grand nombre,

Le conseil, après en avoir délibéré
Décide de mettre en place l'affichage des procès-verbaux des conseils municipaux sur les supports communaux.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance
Mathis BLANC

Le Maire
Nathalie GIVORD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 27/07/2026
Et publication ou notification du 27/07/2026

MAIRIE DE HAUTECOURT-ROMANECHE
AIN